

IMAGINÉS EN 2009 PAR L'USEP DU LOIR-ET-CHER

## Deux labels pour revigorer la vie associative

**Des effectifs en hausse, des rencontres sportives plébiscitées, mais une vie associative défaillante... D'où l'idée de l'Usep du Loir-et-Cher de créer des labels pour la réveiller.**

**E**n 2009, le renouvellement du comité directeur de l'Usep du Loir-et-Cher fut précédé d'un point de situation de notre vie associative. En dix ans, nos effectifs avaient doublé pour atteindre 7249 licenciés enfants, tandis que les 236 manifestations proposées rencontraient l'adhésion des enseignants. Parallèlement, nos mercredis Usep hors temps scolaire, que nous pensions condamnés par le renouvellement des enseignants et un affaiblissement du militantisme Usep, continuaient à connaître une fréquentation régulière. De quoi nous auto-décerner un satisfécit...

Ces chiffres masquaient pourtant une réalité moins reluisante : notre vie associative, tant au niveau de nos cinq secteurs départementaux qu'au sein de nos 107 associations, était proche du néant... Sans doute fallait-il y voir la conséquence directe de l'absence de l'Usep dans la formation initiale et continue des enseignants, ou des mauvaises habitudes prises depuis des années, qui réduisaient l'aspect associatif à des formalités administratives assurées par une seule et même personne, à chacun de nos échelons : un enseignant dans l'association d'école, le conseiller pédagogique de circonscription EPS au niveau des secteurs, et le délégué à celui du département.

Quelques faits ont contribué à nous faire prendre conscience de la situation : ce n'est qu'au moment où un



enseignant usépien partait en retraite que ses collègues découvraient le volet affiliation, la comptabilité, les obligations statutaires... Le délégué devait alors expliquer à chaque fois que, même si de prime abord tout cela semblait un peu compliqué, c'était la base de la vie de toute association. Et ne parlons pas de composer un comité directeur ! Ni même de réunir une assemblée générale, et encore moins de mettre en place un bureau enfant ! On en était très éloigné. Pourtant, ici et là, quelques expériences portées par des militants convaincus prouvaient qu'un tel fonctionnement n'était pas forcément une utopie, pourvu que quelqu'un prenne les choses en main...

### UNE VICE-PRÉSIDENTE « VIE ASSOCIATIVE »

Bref, ce 17 novembre 2009, sept militants Usep, élus du comité directeur et représentants des secteurs, se sont réunis avec le délégué départemental pour composer une commission vie associative, avec pour mission de traduire sur le terrain son propre intitulé.

La création de cette commission a coïncidé avec une nouvelle répartition des responsabilités au sein du comité départemental. Jusqu'alors, celui-ci comptait trois vice-présidents possédant chacun la responsabilité d'une zone géographique. Fini le découpage ! Place à une répartition « thématique » des dossiers entre trois vice-présidents respectivement chargés de la vie sportive, de la vie du mouvement (relations avec le comité régional Usep, l'Usep nationale et la Ligue de l'enseignement), et donc de la vie associative.

### LES SEPT CRITÈRES DU LABEL ASSOCIATION

1. Organiser une assemblée générale avec invitation (enseignants, parents, élus locaux, présidents Usep du département et du secteur).
2. Fournir trois rapports : rapport moral du président, rapport d'activité du secrétaire, rapport financier du trésorier.
3. Présenter un projet d'activité et un budget équilibré.
4. Organiser l'élection du comité directeur adulte (avec au moins un parent).
5. Organiser l'élection du bureau enfant (ce qui peut être fait sur un autre temps que l'AG).
6. Définir le coût de la licence.
7. Réaliser un panneau d'affichage Usep dans l'école.

Après réception des documents et validation, l'association perçoit une aide de 100 €, destinée à accompagner son projet d'activité. ●



La formation d'animateurs organisée fin août participe aussi du dynamisme associatif.

S'inspirant du principe des contrats d'objectifs en vigueur entre l'Usep nationale et les comités départementaux, cette commission vie associative a alors élaboré deux labels. Le label «rencontre» tout d'abord, afin d'encourager les associations à organiser de A à Z une rencontre Usep hors temps scolaire, relayant ainsi le CPC EPS. L'idée était également de mutualiser auprès du réseau les fiches d'organisation, le détail des ateliers et les diverses préconisations: autant que l'expérience des uns puisse servir à tous les autres! Quant au label «association», il valide un fonctionnement conforme aux statuts. Les critères à

respecter ont été listés, le dispositif étant progressivement amélioré par des outils facilitant la démarche: une trame de compte rendu d'AG par exemple, téléchargeable sur notre site [www.usep41.org](http://www.usep41.org).

#### FORMATIONS

En 2012-2013, trois labels «rencontre» et dix labels «association» ont été décernés. C'est encore en deçà de notre objectif, fixé à dix labels «rencontre» et vingt labels «association» (sur les 110 AS que nous fédérons), mais nous poursuivons nos efforts pour l'atteindre.

Parallèlement, afin d'animer notre réseau associatif départemental et de favoriser cette vitalité associative, la commission a également mis en place des temps de formation. Depuis 2009, nous organisons ainsi chaque année, fin août, sur le temps de vacances et en dehors du département, une formation d'animateurs. Nous avons aussi obtenu en 2012 la mise en place d'animations pédagogiques. À ces deux initiatives s'ajoutent également un calendrier de quatre formations «activités innovantes» pour les animateurs et une journée de formation, en temps scolaire, pour les membres des bureaux de nos cinq associations de secteur.

Ces mesures combinées ont permis une réelle amélioration de la vie des secteurs, un dynamisme «contagieux» à tous les échelons. Elles ont préparé le renouvellement du comité directeur, en mars 2013, avec une équipe rajeunie et mixte de 24 membres.

Tout n'est pas rose cependant, car notre tradition de hors temps scolaire risque de pâtir de la réforme des rythmes scolaires généralisée en cette rentrée 2014: si les enfants seront disponibles le mercredi après-midi, nos animateurs, bien que fervents militants, n'auront pas les mêmes disponibilités. La formation d'animateurs programmée fin août en Bourgogne fut justement l'occasion d'élaborer des contenus Usep, afin de faire vivre l'association pendant les activités pédagogiques complémentaires. ●

**BAPTISTE MARSEAULT, DÉLÉGUÉ USEP DU LOIR-ET-CHER**

## DES CLASSES SPORTIVES ET ASSOCIATIVES

L'idée faisait son chemin depuis quelque temps, et l'expérience concluante d'autres comités nous a décidés à franchir le pas: nous testons ce mois-ci en Loir-et-Cher un concept de classe Usep, complémentaire des classes de découverte déjà proposées en marge de nos deux manifestations phares, l'Étoile Cyclo et les P'tites Randos. Notre comité départemental y voit un moyen supplémentaire d'encourager la vie associative.

Les deux classes pionnières se retrouveront durant quatre jours dans un centre d'accueil pour travailler la vie associative (qui est aussi un moyen de fédérer le groupe classe en début d'année) et découvrir des activités sportives innovantes susceptibles de faire ensuite l'objet d'un cycle en EPS. Outre cette pratique sportive, figurent au programme: un jeu de découverte du site et un «brise-glace» géant, des travaux sur le projet associatif, un raid coopératif, une présentation par chaque école de son AS, de son village ou de son quartier, et un temps autour du passeport de l'Usépien. À terme, il est prévu d'organiser six sessions de ces classes Usep, réparties en début et en fin d'année. ● B.M.

# « Les parents font désormais la différence entre l'école et l'Usep »

Depuis l'obtention des labels, l'AS de Saint-Aignan apparaît comme une association à part entière aux yeux des parents et de la municipalité.

L'association Usep de Saint-Aignan, bourg de 3 300 habitants, fait figure de bon élève avec ses deux labels « association » et « rencontre ». « En tant que membre de la commission vie associative, je me devais de montrer l'exemple », explique Sébastien Jouteux, président de l'AS et du secteur Vallée du Cher. Que de chemin parcouru quand on sait que ce n'est qu'après son arrivée dans l'école, en 2004, que fut officiellement créée l'AS Usep, modèle loi de 1901 ! « Auparavant, il y avait bien de l'Usep, mais tout passait encore par la coopérative scolaire. » Désormais, un comité directeur de quatre personnes préside aux destinées de l'association : Sébastien Jouteux lui-même, deux parents d'élèves assumant les fonctions de trésorier et de secrétaire, plus la directrice de l'école, membre de droit de l'AS. Lors de l'assemblée générale, quelques parents, qui « donnent un coup de main » sans être personnellement licenciés, sont souvent présents, ainsi que l'adjointe aux sports, voire le maire lui-même. « Le fait d'adopter un véritable fonctionnement associatif nous a permis d'être mieux identifiés, insiste Sébastien Jouteux. Avant, c'était l'école en général. Aujourd'hui, c'est l'Usep, association sportive à part entière. La preuve : nous remplissons les mêmes dossiers de demande de subvention que les clubs ! »

## BUREAU ENFANT

L'association compte également un bureau de huit enfants élus par l'ensemble des élèves de CM1-CM2. Ceux-ci se réunissent au moins une fois tous les deux mois, à la pause méridienne : aide à la gestion des licences en début de saison, organisation de la prise de photos et de la réalisation de panneaux à l'occasion des rencontres, envoi de courriers lorsque l'AS organise une rencontre de secteur, etc.

Ce fonctionnement est plus en accord avec une association qui compte de 100 à 175 licenciés enfants, selon que les classes de maternelle s'inscrivent ou non. Pour leur part, les élèves d'élémentaire participent régulièrement avec leur classe aux P'tites randos ou à l'Étoile cyclo, la grande manifestation cyclotouriste Usep départementale. Des enfants se licencient également, à titre individuel, pour participer aux activités hors temps scolaire du mercredi après-midi (1).

Justement, l'association de Saint-Aignan sollicite également depuis plusieurs années le label « rencontre », qui porte sur une manifestation en particulier : la grande rencontre jeux athlétique organisée chaque année pour les élèves de cycle 2 (grande section de maternelle, CP et CE1), et durant laquelle des « cycle 3 » volontaires encadrent les ateliers. « Donner les consignes, compter les points, gérer le passage des différentes équipes, ce n'est pas si simple. Mais ils s'en sortent très bien », se félicite



Sébastien Jouteux. Mais qui en aurait douté, au sein d'une association où les différentes charges et responsabilités sont si bien réparties ? ●

PHILIPPE BRENOT

Les membres du bureau enfant de l'école Saint-Aignan devant le mur d'infos de l'AS Usep.

(1) En cette rentrée 2014, ces rencontres vont probablement passer le mercredi matin, en temps scolaire.

## CHANGER LES MENTALITÉS

L'AS Usep de Saint-Lubin-en-Vergonnois, qui compte une centaine d'enfants licenciés, possède le label « association » depuis trois ans et sollicitera peut-être le label « rencontre » cette année. Mais la bonne volonté ne suffit pas et le développement de la vie

associative ne va pas de soi, explique Valérie Leddet, directrice de cette école appartenant à l'agglomération blésoise et organisée en RPI (regroupement pédagogique intercommunal) : « Nous fonctionnons comme une vraie association, avec un comité directeur et une assemblée générale, mais nous tâtonnons encore. Il demeure difficile d'impliquer les parents dans les décisions, habitués qu'ils sont à ce que les activités soient décidées sans eux, et proposées clés en main. Cela s'explique par le fait que, pendant des années, ils ont perçu l'Usep comme un simple prolongement de l'école. » ● Ph.B.



Bientôt un label « rencontre » pour l'AS de Saint-Lubin ?